

“ Les dites 2 lieues de terre de profondeur derrière la terre et seigneurie de Contrecoeur, sur toute la largeur d'icelle, qui est de 2 lieues, laquelle profondeur passera en partie au delà de la rivière de Chambly * *, avec les isles et islets qui se trouveront dans la dite rivière de Chambly * *, en propriété à toujours, à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice avec droit de chasse, pesche et traite avec les sauvages dans toute l'étendue de la présente concession.”

Le 12 sept. 1745, MM. de Beauharnois et Hocquart écrivant au comte Maurepas, dans un rapport sur les affaires de la colonie, faisaient la mention suivante :

“ Le *Sieur de Gannes*, l'un des capitaines d'infanterie qui sont restés à l'Isle Royale jusqu'à l'évacuation complète, par une lettre du 22 juillet, nous a communiqué la même nouvelle que le *Sieur Iriard*.” Il s'agissait des mesures que prenaient les Anglais pour opérer contre la colonie française. *Paris documents* de 1745 à 1778.

Dans un journal des opérations militaires durant les années 1745 à 1746 on lit la note suivante :

“ 30 Sept. Nous apprenons que M. de *Gannes*, Député-Gouverneur de Montréal, est mort le 26 de ce mois.”

Dans un journal des événements survenus au Canada de 1746 à 1747 on lit ce qui suit, à la date du 1^{er} No. 1747 :

“ Jean Gannes, ci-devant contre-maitre du vaisseau *St. Joseph*, de *St. Malo*, commandé par le *Sieur Georges Deshayes*, est arrivé de *Terreneuve* dans un bateau avec 19 hommes appartenant à l'équipage du dit vaisseau. Ce qui suit est extrait de son journal :

“ Le 20 Sept. Vent S. O. on aperçoit au havre de Grillet, à distance d'une demie portée de canon, un vaisseau de 64 canons, 3 frégates de 28 à 30 canons, et une goëlette de 14 canons, tous occupés à sonder les environs du havre ; il était 8 heures du matin ; après avoir examiné la profondeur de l'eau, ils commencèrent à explorer les deux chenaux du havre sur l'espace de 6 lieues, sans mettre les voiles. Le soir le grand vaisseau fut mis en position d'attaque ; ce qui détermina les 3 capitaines de *L'heureuse Marie*, *Le Sauveur* et le *Joseph*, à dépêcher un officier avec offre d'une rançon à bord du vaisseau anglais ; mais le commandant refusa de l'écouter. Le *Sieur Deshayes* et les autres capitaines résolurent alors de se rendre, et lui, (Jean Degannes) et 19 hommes laissèrent Grillet le même soir, dans un bateau avec quelques provisions pour Kerpont où ils prirent une double chaloupe qui les conduisit à Québec.” *Paris Documents*.

CHARLEVOIX parle d'un M. de Gannes qui servait comme officier sous M. de Villebon en Acadie, et qui se distingua à la défense du fort de